

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2018 À 18 HEURES 30**

N° DEL2018\_191 : AIDE COMMUNAUTAIRE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL PLAÎ  
PROJET "RÉSIDENTE DÉSIRÉE" À ALBI PAR MÉSOLIA

**L'an deux mille dix huit, le neuf octobre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 octobre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

**Membres présents votants :** Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Philippe GRANIER, Yves CHAPRON, Agnès BRU, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Louis BARRET

**Membres présents non votants :**  
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

**Membres excusés :** Mesdames, messieurs,  
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Bruno CRUSEL (pouvoir à Eric GUILLAUMIN), Marie-Louise AT (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

**Votants : 46**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 OCTOBRE 2018**

### **N° DEL2018\_191 : AIDE COMMUNAUTAIRE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL PLAI PROJET "RÉSIDENTE DÉSIRÉE" À ALBI PAR MÉSOLIA**

Pilote : Habitat

**Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,**

Par délibération en date du 15 décembre 2016, et conformément aux objectifs du Programme Local de l'Habitat 2015-2020, l'agglomération a décidé de soutenir financièrement la réalisation des logements locatifs sociaux permettant d'avoir des loyers de sorties les plus abordables (PLAi), soit 5 000€ par PLAi neuf.

La communauté d'agglomération est sollicitée par l'opérateur social MESOLIA pour la réalisation d'une opération de 20 logements sociaux, dont 6 logements financés en PLAi, au sein de la résidence « Désirée » située au 34 rue de Ciron/rue René Rouquier à Albi.

| Organisme | Commune | Adresse opération                                      | Nombre de logements | Coût TTC de l'opération | Subvention communauté d'agglomération de l'Albigeois |
|-----------|---------|--------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------|------------------------------------------------------|
| MESOLIA   | ALBI    | 34 rue de Ciron/rue René Rouquier<br>Résidence Désirée | 6 PLAi              | 2 050 120 €             | 30 000 €                                             |

Conformément au règlement d'intervention communautaire en vigueur, MESOLIA a adressé un dossier complet à la communauté d'agglomération.

Comme le précise le règlement d'intervention, le versement de l'aide communautaire sera effectué en deux fois (30% au démarrage des travaux et 70% à l'achèvement) et interviendra sur l'exercice 2018 et suivant.

#### **Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Programme Local de l'Habitat 2015-2020,

VU la délibération n°DEL2016-176 portant Aide communautaire à la production de logements locatifs sociaux PLAi,

VU le règlement d'intervention Aide communautaire à la production de logements locatifs sociaux PLAi de décembre 2016,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 25 septembre 2018,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**D'ATTRIBUER** à Mésolia la subvention communautaire d'un montant de 30 000 € pour la réalisation de 6 logements locatifs sociaux PLAI au sein de la résidence « Désirée » située au 34 rue de Ciron/rue René Rouquier à Albi.

**D'AUTORISER** madame la présidente ou son représentant à signer la convention correspondante à l'opération, ci-annexée.

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus à cet effet sur le budget de l'exercice 2018 et suivant.

Pour extrait conforme,  
Fait le 9 octobre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL